

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ARAB TUNISIAN LEASE

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Arab Tunisian Lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2010** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **23 juin 2011**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Ahmed MANSOUR et M Abderrazak GABSI.

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Liquidités et équivalents de liquidités	4	14 856 935	11 658 422
CREANCES SUR LA CLIENTELE			
Créances sur la clientèle	5	343 723 866	269 501 959
Moins : provisions		-13 856 130	-14 041 012
		329 867 736	255 460 947
PORTEFEUILLE TITRES			
Immobilisations financières	6	15 093 050	12 335 565
Moins : provisions		-913 735	-1 003 845
		14 179 315	11 331 720
VALEURS IMMOBILISEES			
Immobilisations propres	7	6 838 510	6 055 620
Moins : amortissements		-2 069 176	-1 856 209
		4 769 333	4 199 411
AUTRES ACTIFS			
Autres actifs	8	21 063 053	13 462 782
Moins : provisions		-172 377	-288 204
		20 890 676	13 174 578
TOTAL DES ACTIFS		384 563 997	295 825 078

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
PASSIFS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	9	0	105
Dettes envers la clientèle	10	3 562 386	2 488 271
Emprunts et ressources spéciales	11	297 384 189	226 063 272
Fournisseurs et autres passifs	12	34 689 102	22 472 867
Total des passifs		335 635 676	251 024 515
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		17 000 000	17 000 000
Réserves		24 173 089	20 475 409
Résultats reportés		227 474	754 039
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 400 563	38 229 448
Résultat de l'exercice		7 527 758	6 571 115
Total des capitaux propres avant affectation	13	48 928 320	44 800 563
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		384 563 997	295 825 078

TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
1. PASSIFS EVENTUELS	0	0
<i>Total en DT</i>	0	0
2. ENGAGEMENTS DONNES		
- Accords de financement prêts à mettre en force	22 023 870	12 812 368
- Autres Engagements donnés	0	-
- Traités de garanties sur crédit CITIBANK	5 000 000	-
<i>Total en DT</i>	27 023 870	12 812 368
3. ENGAGEMENTS RECUS		
- Hypothèques reçues	7 453 638	6 386 093
- Dépôts affectés	0	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	50 109 477	39 895 557
<i>Total en DT</i>	57 563 115	46 281 650
4. ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
- Crédits consentis non encore versés	12 815 470	8 583 351
- Opérations de portage	934 110	1 645 708
<i>Total en DT</i>	13 749 580	10 229 059

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus de leasing		30 628 411	25 914 299
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation		827 644	648 450
Variation des produits réservés		-47 582	-209 781
Variation des intérêts de retards réservés		13 276	2 015
Produits des placements		426 474	423 213
Total des produits d'exploitation	14	31 848 224	26 778 196
Charges financières nettes	15	-14 182 974	-11 640 606
Total des revenus nets de leasing		17 665 250	15 137 590
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	16	2 944 805	2 779 910
Autres charges d'exploitation	17	2 219 967	1 910 591
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	18	719 480	553 088
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	19	2 303 493	842 996
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		-90 110	647 875
Total des charges d'exploitation		8 097 635	6 734 460
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 567 615	8 403 130
Autres gains ordinaires		326 105	186 553
Autres pertes ordinaires		-45 124	-94 293
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 848 596	8 495 390
Impôt sur les sociétés		-2 320 838	-1 924 275
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20	7 527 758	6 571 115

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

Notes

31 décembre 2010

31 décembre 2009

FLUX DE TRESORERIE	Encaissements clients de leasing		205 949 744	169 901 930
LIES A L'EXPLOITATION	Décaissements fournisseurs de leasing		-241 821 571	-187 694 797
	Encaissements autres que leasing	21	378 318	330 480
	Décaissements autres que leasing	22	-3 730 708	-2 835 961
	Décaissements personnel	23	-1 474 632	-1 247 346
	Intérêts payés	24	-13 325 137	-10 488 753
	Intérêts perçus	25	315 015	413 956
	Impôts et taxes payés à l'Etat	26	-7 248 598	-3 968 948
	Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-60 957 569	-35 589 439
FLUX DE TRESORERIE LIES	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	27	-486 401	-596 169
AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres		92 680	61 219
	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-5 067 650	-3 126 000
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 967 052	1 594 878
	Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-3 494 318	-2 066 072
FLUX DE TRESORERIE LIES	Encaissement dividendes et autres distributions		-3 589 991	-1 704 999
AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	Encaissements provenant des emprunts	28	260 500 000	199 500 000
	Remboursement des emprunts	29	-189 259 504	-149 852 414
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement		67 650 505	47 942 587
	Variation de trésorerie		3 198 618	10 287 076
	Trésorerie au début de l'exercice	4 & 9	11 658 317	1 371 241
	Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 9	14 856 935	11 658 317

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 décembre 2010

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 17.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 17.000.000 actions de 1 DT chacune entièrement libérées suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mai 2007 de réduire la valeur nominale de l'action 10 DT à 1 DT avec une date d'effet fixé au 02 juillet 2007.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31 décembre 2010, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	5 544 733	5 544 733	32,62%
ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
BNA PARTICIPATIONS	1 700 000	1 700 000	10,00%
DRISS MOHAMED SADOK	637 500	637 500	3,75%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL	510 000	510 000	3,00%
EVOLIA CAPITAL HOLDING	439 500	439 500	2,59%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	340 000	340 000	2,00%
BEN AMMAR CHEDLY	270 034	270 034	1,59%
CURAT	242 713	242 713	1,43%
KAMMOUN HABIB	130 970	130 970	0,77%
Autres actionnaires	4 733 545	4 733 545	27,84%
Total	17 000 000	17 000 000	100%

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES**

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2010 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33.3%

2. Créances de leasing

A l'exclusion de ceux non mis en force, les contrats de leasing sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits s'y rapportant et sont amortis, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

A partir de 2008, Les contrats de location de financement tels que définis par la norme comptable n° 41 relative aux contrats de location sont portés à l'actif du bilan pour le montant de l'investissement net. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les contrats de leasing non encore mis en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Contrats en attente mise en force » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucun revenu.

Les créances de leasing sont considérés comme des actifs d'exploitation et par conséquent présentées parmi les actifs courants.

ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)

Suite 1 Note N°2

Par ailleurs, et en cas d'impayés entraînant par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les créances de leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce, sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites ainsi que les garanties matérielles n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond). Au 31 décembre 2010, l'ATL a opté pour la classification des relations dont leur impayé dépasse 10% de l'engagement à la classe supérieure qui suit celle découlant de la classification normale selon les critères précités.

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)****Suite 2 Note N°2**

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les créances de leasing (encours) et les créances clients (impayés).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers (Capital et produits financiers) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

En application de la norme comptable Tunisienne NCT 41, relative aux contrats de location, les produits financiers (revenus net de leasing) des nouveaux contrats sont portés parmi les revenus, les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition tous frais et charges exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)****Suite 3 Note N°2**

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

8. Présentation des états financiers

La société a procédé en 2009 à un changement de présentation de certains éléments de ses états financiers pour une meilleure harmonisation aux prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

9. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les évènements survenus après la clôture de l'exercice ont été pris en compte pour l'évaluation des actifs détenus par la société au 31/12/2010, et ce conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°3 : FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Les faits marquants de l'exercice se résument comme suit :

1. Une évolution des Mises en Force de 35,89 % et ce en passant de 166,9 MDT à 226,8 MDT.
2. Une amélioration des revenus nets de leasing qui ont passé de 15138 KDT en 2009 à 17665 KDT en 2010, soit une augmentation de 2528 KDT (17%) due principalement à l'évolution des produits d'exploitation ;
3. Un bénéfice net de 7528 KDT en 2010 contre 6571 KDT en 2009, enregistrant ainsi un accroissement de 957 KDT (15%) ;

NOTE N°4 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Banques	14 838 739	11 631 970
Caisses	18 197	26 452
TOTAL EN DT	14 856 935	11 658 422

NOTE N°5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Créance de leasing net :	325 446 714	252 303 585
- Valeur brute	332 276 520	258 239 831
- Provisions pour dépréciation	-6 829 806	-5 936 246
Clients et comptes rattachés net :	4 421 023	3 157 362
- Valeur brute	13 097 360	12 638 766
- Provisions, agios et intérêts réservés	-7 026 323	-8 104 766
- Intérêt échus différés	-1 650 014	-1 376 638
TOTAL EN DT	329 867 736	255 460 947

NOTE N°5-1 : CREANCES DE LEASING

(en DT)

	Financement	Capital	Encours
Soldes au 31 Décembre 2009	587 689 429	329 449 598	258 239 831
Capital amorti des anciens contrats	-	92 785 245	-92 785 245
Ajouts de la période :	231 238 320	48 126 329	183 111 991
- Nouveaux contrats	221 189 568	46 248 441	174 941 127
- Relocations nouveaux contrats	10 048 752	1 877 888	8 170 864
Retraits de la période :	-76 539 251	-60 249 194	-16 290 058
- Cessions à la valeur résiduelle	-40 496 320	-40 449 656	-46 664
- Cessions anticipées	-14 702 195	-10 488 593	-4 213 602
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-2 551 094	-322 370	-2 228 724
- Transfert (cessions)	-3 617 190	-2 147 414	-1 469 776
- Radiation	-1 238 380	-998 050	-240 330
- Relocations	-13 934 073	-5 843 111	-8 090 962
Soldes au 31 Décembre 2010	742 388 498	410 111 978	332 276 520

NOTE N°5-2 : REPARTITION DE L'ENCOURS PAR MATURITE

Maturité	Montant
Inferieur à un an	119 435 027
> 1 an & < 5 ans	207 964 900
Superieur à 5 ans	4 876 593
Total en DT	332 276 520

NOTE N°5-3 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Valeur brute :	13 097 360	12 638 766
- Créances ordinaires	9 799 723	10 533 903
- Créances - assurance matériel en leasing	900 538	1 061 550
- Client - factures à établir	483 927	87 081
- Chèque à l'encaissement	1 913 172	956 232
Provisions, agios et intérêts réservés :	-7 026 323	-8 104 766
- Provisions pour dépréciation	-5 962 329	-6 833 508
- Agios et intérêts réservés	-1 063 994	-1 271 258
Intérêt échus différés	-1 650 014	-1 376 638
TOTAL EN DT	4 421 023	3 157 362

NOTE N°6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Titres de participation :	14 179 315	11 331 720
- Montant brut	15 093 050	12 335 565
- Moins : provisions	-913 735	-1 003 845
TOTAL EN DT	14 179 315	11 331 720

NOTE N°6-1 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Suite)

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			3 734 811	-341 358	3 393 453
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	20 000	10	166 054	-20 440	145 614
- SARI	9 900	100	1 143 757	-82 020	1 061 737
- PHENICIA SEED FUND	-	-	375 000	-48 969	326 031
- SENED SICAR	-	-	50 000	-50 000	0
- UNIFACTOR	340 000	5	1 700 000	-139 929	1 560 071
- SICAR INVEST	-	-	300 000	-	300 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			833 924	-217 244	616 680
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	151 800	-151 800	-
- SOCIETE DINDY	16 000	10	65 444	-65 444	-
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	116 680	-	116 680
- SOCIETE L'IMMOBILIER DE CARTHAGE	-	-	500 000	-	500 000
FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :			10 224 315	-355 133	9 869 182
- SICAR INVEST	-	-	150 000	-	150 000
- SICAR INVEST	-	-	500 000	-	500 000
- ATD SICAR	-	-	154 315	-	154 315
- ATD SICAR	-	-	1 420 000	-	1 420 000
- ATD SICAR	-	-	1 400 000	-	1 400 000
- ATD SICAR	-	-	2 500 000	-355 133	2 144 867
- ATD SICAR	-	-	4 100 000	-	4 100 000
PLACEMENTS REMUNERES :			300 000	-	300 000
- COTIF SICAR	-	-	300 000	-	300 000
TOTAL EN DT			15 093 050	-913 735	14 179 315

NOTE N°7 : IMMOBILISATIONS PROPRES CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Immobilisations brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Soldes au 31/12/2010	Soldes au 31/12/2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Soldes au 31/12/2010	31/12/2010	31/12/2009
Logiciels informatiques	180 918	35 242	-10 000	206 160	127 903	33 421	-10 000	151 325	54 835	53 015
Total des immobilisations incorporelles	180 918	35 242	-10 000	206 160	127 903	33 421	-10 000	151 325	54 835	53 015
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	3 996 710	210 472	-	4 207 182	582 398	90 190	0	672 587	3 534 595	3 414 312
Matériel de transport	708 258	395 129	-148 415	954 972	331 138	159 460	-145 026	345 572	609 399	377 120
Autre matériel d'exploitation	4 000	-	-	4 000	3 288	319	0	3 607	393	712
Matériel informatique	276 388	159 815	-31 651	404 552	228 866	46 957	-31 651	244 171	160 381	47 522
Equipements de bureaux	361 238	49 006	-12 365	397 879	275 226	33 186	-10 756	297 656	100 223	86 012
Installations générales, agencements et aménagements divers	497 977	156 314	-7 775	646 516	307 390	53 561	-6 693	354 258	292 258	190 587
Immobilisations corporelles encours	15 881	220 674	-233 556	3 000	0	0	-	-	3 000	15 881
Total des immobilisations corporelles	5 874 702	1 191 410	-433 762	6 632 350	1 728 306	383 672	-194 126	1 917 852	4 714 499	4 146 396
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	6 055 620	1 226 652	-443 762	6 838 510	1 856 209	417 093	-204 126	2 069 176	4 769 333	4 199 411

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Instrument de couverture contre le risque de change	5 119 424	5 879 626
Intérêts courus :	90 805	256 082
- Montant brut	182 150	347 426
- Moins : provisions	- 91 344	-91 344
Prêts au personnel :	362 785	345 595
- Montant brut	362 785	345 595
- Moins : provisions	-	0
Dépôts et cautionnements	144 362	11 937
Charges à répartir	1 068 269	647 423
Etat (actif) :	11 620 968	5 454 149
- Acomptes provisionnels	1 716 485	1 341 639
- Report de TVA	9 874 103	4 099 626
- Retenues à la source	42 290	21 904
- Moins : provisions	- 11 910	-9 020
Personnel et comptes rattachés :	122 582	87 365
- Prêts à moins d'un an	122 582	86 285
- Avances et acomptes	4 426	4 426
- Moins : provisions	- 4 426	-3 346
Autres débiteurs :	1 982 581	263 735
- Avance aux fournisseurs	1 982 456	246 460
- Avance à Unifactor	-	92 478
- Moins : provisions	-	-92 478
- Autres débiteurs divers	64 821	109 291
- Moins : provisions	- 64 696	-92 016
Comptes de régularisation actif :	378 901	228 666
- Produits à recevoir	361 092	163 192
- Charges constatées d'avance	17 809	65 474
TOTAL EN DT	20 890 676	13 174 578

NOTE N°9 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Concours bancaires	0	105
TOTAL EN DT	0	105

NOTE N°10 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Avances et acomptes reçus des clients	3 462 386	2 388 271
Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	100 000	100 000
TOTAL EN DT	3 562 386	2 488 271

NOTE N°11 : EMPRUNT ET RESSOURCES SPECIALES

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2010					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2009				
	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total Général	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total Général
	Principal	Intérêts courus	Total			Principal	Intérêts courus	Total		
Emprunts obligataires	45 000 000	4 732 502	49 732 502	196 000 000	245 732 502	32 700 000	4 022 431	36 722 431	129 800 000	166 522 431
Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs) :	8 208 701	192 814	8 401 514	22 931 305	31 332 820	8 240 945	260 665	8 501 610	30 763 020	39 264 630
- Crédit direct-BEI	7 772 304	184 386	7 956 690	22 931 305	30 887 995	7 368 152	228 713	7 596 865	30 326 623	37 923 488
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	354 746	6 725	361 471	0	361 471	709 492	25 497	734 989	354 746	1 089 735
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	81 651	1 703	83 353	0	83 353	163 301	6 455	169 756	81 651	251 407
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :	20 000 000	205 436	20 205 436	-	20 205 436	20 000 000	134 105	20 134 105	-	20 134 105
- CITI BANK	5 000 000	85 500	5 085 500	-	5 085 500	-	-	-	-	-
- Certificat de leasing	15 000 000	119 936	15 119 936	-	15 119 936	15 000 000	123 313	15 123 313	-	15 123 313
- ABC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- ATTJARI BANK	-	0	0	-	0	5 000 000	10 792	5 010 792	-	5 010 792
Total des emprunts bancaires	28 208 701	398 250	28 606 951	22 931 305	51 538 256	28 240 945	394 770	28 635 715	30 763 020	59 398 735
Commission Tunis Re	-	113 430	113 430	-	113 430	-	142 106	142 106	-	142 106
Billets de trésorerie	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
<i>Total en DT</i>	73 208 701	5 244 183	78 452 883	218 931 305	297 384 189	60 940 945	4 559 307	65 500 252	160 563 020	226 063 272

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Fournisseurs et comptes rattachés	28 974 226	17 974 906
Autres passifs	5 714 876	4 497 961
TOTAL EN DT	34 689 102	22 472 867

NOTE N°12-1: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Fournisseurs de leasing :	28 585 039	16 256 057
- Fournisseurs ordinaires	6 308 663	3 344 539
- Fournisseurs effets à payer	22 276 376	12 911 518
Autres fournisseurs :	389 187	1 718 849
- BIAT Assurance	8 604	12 573
- Assurance SALIM	-171 135	1 309 279
- Assurance LLOYD	0	-
- Autres Assurances	319 814	-
- Divers fournisseurs	231 904	396 997
TOTAL EN DT	28 974 226	17 974 906

NOTE N°12-2 : AUTRES PASSIFS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Etat impôts et taxes :	2 867 570	2 249 763
- Impôt sur les sociétés	2 320 838	1 924 275
- Autres impôts et taxes	546 732	325 488
Personnel :	819 321	731 313
- Bonus et primes de bilan à payer	741 063	663 778
- Congés à payer	78 258	67 535
Créditeurs divers	235 603	256 510
Autres charges à payer	476 690	363 198
Organismes de sécurité sociale	125 470	136 895
Compte d'attente passif	8 004	8 004
Provisions pour risques et charges :	1 182 218	752 278
- Provision pour affaire BON PRIX	-	456 893
- Provision pour risque fiscal et social	1 171 616	200 754
- Provision affaires en contentieux	10 602	94 631
TOTAL EN DT	5 714 876	4 497 961

NOTE N°13 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**(en DT)**

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Solde au 31 décembre 2009	17 000 000	1 285 280	19 190 129	754 039	6 571 115	44 800 563
Affectation du résultat de l'exercice 2009	-	366 258	3 331 422	-526 565	-3 171 115	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009	-	-	-	-	-3 400 000	-3 400 000
Bénéfice de l'exercice 2010	-	-	-	-	7 527 758	7 527 758
Solde au 31 décembre 2010	17 000 000	1 651 538	22 521 551	227 474	7 527 758	48 928 321

NOTE N°13-1 : RESULTAT PAR ACTION**(Montants exprimés en dinars)**

Bénéfice au 31 décembre 2009	6 571 115
Bénéfice au 31 décembre 2010	7 527 758
Nombre d'actions au 31 décembre 2009	17 000 000
Nombre d'actions au 31 décembre 2010	17 000 000
Bénéfice par action au 31 décembre 2009	0,387
Bénéfice par action au 31 décembre 2010	0,443

NOTE N°14 : PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Revenus de leasing :	30 628 411	25 914 299
- Revenus nets de leasing	29 797 204	25 121 686
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	375 085	419 893
- Frais de dossiers	335 160	276 544
- Frais de rejet	120 962	96 176
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	827 644	648 450
- Intérêts de retard	508 633	490 887
- Produits accessoires	110 086	71 863
- Autres produits d'exploitation	208 925	85 700
Régularisations des revenus :	-34 306	-207 766
- Variation des produits réservés	-47 582	-209 781
- Variation des intérêts de retard réservés	13 276	2 015
Produits des placements :	426 474	423 213
- Intérêts de portage	42 067	114 693
- Revenus des certificats de depot	-	-
- Revenus des pensions a terme	-	6 111
- Dividendes	45 697	49 596
- Revenus des fonds gérés	323 550	161 051
- Revenus des placements gérés (COTIF)	-4 422	70 512
- Jetons de présence	19 583	21 250
TOTAL EN DT	31 848 224	26 778 196

NOTE N°15 : CHARGES FINANCIERES NETTES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Intérêts sur emprunts obligataires	10 325 342	7 636 360
Intérêts sur crédits bancaires	2 593 380	3 309 212
Intérêts intercalaires	205 377	93 236
Intérêts sur billets de trésorerie	90 857	180 669
Intérêts sur certificats de leasing	1 026 420	355 241
Commissions et frais sur émission d'emprunts	0	-
Pénalités de retards (redressement fiscal)		64 641
Intérêts sur comptes courants	-61 500	1 247
Autres charges financières	3 098	-
TOTAL EN DT	14 182 974	11 640 606

NOTE N°16 : CHARGES DU PERSONNEL

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Salaires et compléments de salaires	1 551 966	1 498 231
Bonus et prime de bilan	563 045	649 466
Charges sociales	398 546	385 976
Autres charges du personnel	431 247	246 237
TOTAL EN DT	2 944 805	2 779 910

NOTE N°17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Honoraires et autres rémunérations	524 564	581 020
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	300 095	238 779
Impôts et taxes	323 941	220 368
Publicité, publications et relations publiques	124 263	227 589
Frais postaux et de télécommunication	171 020	93 078
Services bancaires et assimilés	406 972	257 107
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	80 203	81 037
Cotisations APB	9 462	10 906
Loyers et charges locatives	23 848	35 970
Frais de gestion des valeurs mobilières	53 404	40 645
Autres charges d'exploitation	202 195	124 092
TOTAL EN DT	2 219 967	1 910 591

NOTE N°18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	31 636	22 192
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	385 457	325 032
Dotations aux résorptions des charges à répartir	302 387	205 864
TOTAL EN DT	719 480	553 088

**NOTE N°19 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT
DES CREANCES RADIEES**

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	5 938 764	4 097 873
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-4 048 518	-3 804 148
Résultat de la radiation des créances :	0	-
- Pertes sur créances radiées	2 100 944	1 054 894
- Reprise des provisions sur créances radiées	-1 859 374	-935 237
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	-240 869	-118 399
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	-701	-1 258
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-621 620	-3 794
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 034 867	553 065
TOTAL EN DT	2 303 493	842 996

NOTE N°20 : TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinars)

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Revenus de leasing	30 628 411	25 914 299
Revenus nets de leasing	30 628 411	25 914 299
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	827 645	648 450
Variation des produits réservés	-47 582	-209 781
Variation des intérêts de retard réservés	13 276	2 015
Produits des placements	426 474	423 213
Charges financières nettes	-14 182 974	-11 640 606
MARGE COMMERCIALE (PNB)	17 665 250	15 137 590
Charges de personnel	-2 944 805	-2 779 910
Autres charges d'exploitation	-2 219 967	-1 910 591
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 500 478	10 447 089
Autres gains ordinaires	326 105	186 553
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-719 480	-553 088
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-2 303 493	-842 996
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	90 110	-647 875
Autres pertes ordinaires	-45 124	-94 293
Impôt sur les sociétés	-2 320 838	-1 924 275
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 527 758	6 571 115

NOTE N°21 : ENCAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	 Solde 	Solde 
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Divers encaissements	378 318	330 480
Total en DT	378 318	330 480

NOTE N°22 : DECAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au	Solde au
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	167 616	241 027
Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	173 664	281 738
Divers décaissements	3 389 428	1 968 182
Enregistrement	0	345 014
Total en DT	3 730 708	2 835 961

NOTE N°23 : DECAISSEMENT PERSONNEL

	Solde au	Solde au
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Crédits	157 714	73 394
Salaires	1 316 917	1 173 952
Total en DT	1 474 632	1 247 346

NOTE N°24 : INTERETS PAYES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Agios débiteurs	33 121	77 124
Intérêts sur Billets de Trésorerie	1 102 483	144 535
Intérêts sur crédit BEI	2 025 352	1 569 345
Intérêts sur crédits MT	419 214	1 180 628
Intérêts sur emprunts obligataires	9 713 523	7 405 591
Intérêts sur crédit EXIM	25 382	91 791
Intérêts sur crédit BIRD	6 063	19 739
Total en DT	13 325 137	10 488 753

NOTE N°25 : INTERETS PERCUS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Agios créditeurs	60 195	44 159
Intérêts sur Placement	83 547	-
Intérêts sur portage	156 976	369 797
Autres intérêts	14 297	-
Total en DT	315 015	413 956

NOTE N°26 : IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Acomptes provisionnels	1 688 116	1 316 720
Déclaration IS	573 020	675 380
Déclarations CNSS	622 447	589 953
Déclarations mensuelles d'impôt	4 363 029	3 458 781
Restitution 35% du crédit de TVA	0	-2 089 252
Autres	1 987	17 366
Total en DT	7 248 598	3 968 948

NOTE N°27 : DECAISSEMENTS PROVENANTS DE L'ACQUISITION DES IMMO PROPRES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Construction	9 516	260 704
Logiciels	24 462	-
Agencements, Aménagements et installations	83 419	53 376
Matériel informatique	57 877	93 523
Matériel de transport	258 760	151 641
Matériel et mobilier de bureau	52 367	36 925
Total en DT	486 401	596 169

NOTE N°28 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Encaissement billet de trésorerie	15 000 000	25 000 000
Encaissement certificat de leasing	89 000 000	32 000 000
Encaissement crédit BEI	0	-
Encaissement crédit MT	45 000 000	64 000 000
Encaissement emprunts obligataires	111 500 000	78 500 000
Total en DT	260 500 000	199 500 000

NOTE N°29 : REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Remboursement billets de trésorerie	15 000 000	25 000 000
Remboursement certificat de leasing	89 000 000	19 000 000
Remboursement crédit BIRD	167 033	163 301
Remboursement crédit BEI	6 366 836	4 979 621
Remboursement crédit MT	45 000 000	72 000 000
Remboursement emprunts obligataires	33 000 000	28 000 000
Remboursement crédit EXIM	725 635	709 492
Total en DT	189 259 504	149 852 414

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°30: LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1. Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les premiers mois de l'année 2011 par rapport à ceux enregistrés à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 876 KDT.

2. Au 31/12/2010, les engagements de l'ATL envers des sociétés revenants aux membres de la famille du président déchu concernent 14 relations totalisant 13 253 KDT et représentant 3,7% du total engagement.

Une seule relation litigieuse présentant un engagement de 371 KDT est totalement provisionnée depuis 2009, le reste des engagements concernent des relations nécessitant un suivi particulier.

Au 30/04/2011, ces relations présentent un engagement de 12 473 KDT.

**CLASSEMENT DES ACTIFS DE LA SOCIETE ARAB TUNISIAN LEASE EN
FONCTION DES RISQUES ENCOURUS ET CALCUL DU RATIO DE
COUVERTURE DE CES RISQUES AU 31 DECEMBRE 2010**

**ARAB TUNISIAN LEASE : CLASSEMENT DES ACTIFS
EN FONCTION DES RISQUES ENCOURUS**

Rubrique	Engagements	Ajuste ^{ments}	Quotité	Risques encourus
Liquidités et équivalents de liquidités	14 856 935	0	20%	2 967 748
Caisse	18 197		0%	0
Placements auprès des banques tunisiennes	14 838 739		20%	2 967 748
Créances sur la clientèle	329 867 737	-3 213 145	96%	317 821 993
Créances de Leasing nettes	325 446 714	0	97%	316 571 094
Encours immobilier	16 133 437		50%	8 066 719
Encours mobilier	303 327 613		100%	303 327 613
Immobilisations en cours (immobilier)	2 173 839		50%	1 086 920
Immobilisations en cours (mobilier)	10 641 631		100%	10 641 631
Provisions sur encours immobilier	-556 037		50%	-278 018
Provisions sur encours mobilier	-6 273 770		100%	-6 273 770
Clients et comptes rattachés nets	4 421 023	-3 213 145	28%	1 250 899
Impayés (immobilier)	772 088	-64 514	50%	353 787
Impayés (mobilier)	9 027 636	-3 148 631	100%	5 879 005
Avances sur assurance immobilier	2 097		50%	1 049
Avances sur assurance mobilier	898 441		100%	898 441
Couverture sur impayés (immobilier)	-750 000		50%	-375 000
Couverture sur impayés (mobilier)	-6 276 324		100%	-6 276 324
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	27 616		50%	13 808
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	1 886 375		100%	1 886 375
Quote-part Produits constatés d'avance net (immobilier)	-73 330		50%	-36 665
Quote-part Produits constatés d'avance net (mobilier)	-1 576 683		100%	-1 576 683
Produits à recevoir (mobilier)	483 927		100%	483 927
Produits à recevoir (immobilier)	0		50%	0
Autres créances	-820		100%	-820
Provision sur autres créances	0		100%	0
Immobilisations financières nettes	14 179 315	0	100%	14 179 315
Portefeuille de participations	4 568 735		100%	4 568 735
Provisions/ Portefeuille de participations	-558 602		100%	-558 602
Provisions/Fonds donnés en gestion pour compte	-355 132		100%	-355 132
Fonds donnés en gestion pour compte	10 524 315		100%	10 524 315
Immobilisations utilisés par la société nettes	4 711 498	0	100%	4 711 498
Immobilisations incorporelles nettes	57 835	0	100%	57 835
Autres actifs nets	20 890 676	0	15%	3 070 106
Opérations avec l'Etat	11 632 878		0%	0
Débiteurs divers	2 553 186		100%	2 553 186
Provisions sur débiteurs divers	-81 032		100%	-81 032
Instrument de couverture contre le risque de change	5 119 424		0%	0
Intérêts courus	90 805		100%	90 805
Autres Immobilisations financières	507 147		100%	507 147
Provisions sur autres immobilisations financières	0		100%	0
Charges à répartir	1 068 269	0	0%	0
TOTAL ACTIFS	384 563 997	-3 213 145	89%	342 808 496
Contrats signés non mis en force (immobilier)	77 635		50%	38 818
Contrats signés non mis en force (mobilier)	21 946 235		100%	21 946 235
Autres engagements hors bilan	0		50%	0
ENGAGEMENTS HORS BILAN	22 023 870	0	100%	21 985 053

TOTAL GENERAL	406 587 867	-3 213 145	89,72%	364 793 548
----------------------	--------------------	-------------------	---------------	--------------------

**ARAB TUNISIAN LEASE : RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES
AU 31 DECEMBRE 2010**

FONDS PROPRES	
Capital	17 000 000
Réserves	24 173 089
Report à nouveau (CR)	160 134
Effets Modifications Comptables	67 341
Résultats non distribués de l'exercice	7 527 758
Rachat d'actions propres	0
Non valeurs nettes de résorptions	-1 068 269
Dividendes à distribuer	-3 400 000
TOTAL FONDS PROPRES NETS DE BASE	44 460 052

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	
<i>I-Fonds propres complémentaires de premier niveau</i>	
Titres et emprunt répondants aux conditions fixées au point 5 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	-
<i>II- Fonds propres complémentaires de deuxième niveau</i>	
Titres et emprunts subordonnés répondants aux conditions fixées au point 6 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	15 000 000
TOTAL FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	15 000 000
TOTAL RISQUES ENCOURUS PONDERES	364 793 548

TOTAL FONDS PROPRES	59 460 052
----------------------------	-------------------

RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES	16,30%
--	---------------

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

Tunis, le 7 juin 2011

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2010.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'*Arab Tunisian Lease (ATL)*, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

2.1. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2.2. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme définitive à la direction générale de votre société le 16 mai 2011. Il fait partie intégrante du présent rapport.

3. Justification de l'opinion

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'*Arab Tunisian Lease*, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'*Arab Tunisian Lease*, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

4. Opinion

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné au paragraphe « Justification de l'opinion » ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 de la société *Arab Tunisian Lease*, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 49 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Arab Tunisian Lease* au 31 décembre 2010 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- L'*Arab Tunisian Lease* a fait l'objet en 2010 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2006 à 2009 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société qui a fourni, dans les délais réglementaires, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des pièces justificatives. La Taxation d'office n'étant pas parvenue jusqu'à la date d'établissement de ce rapport, notre opinion ne comporte pas de réserve concernant les provisions constatées à ce titre.
- La Note 30 aux états financiers précise que les engagements de la société envers les membres de la famille de l'ancien Président de la République concernent 14 relations ayant des engagements totalisant 13 253 KDT et représentant 3,7% du total des engagements de la société. Une seule relation litigieuse présentant un engagement de 371 KDT a été totalement provisionnée depuis 2009, le reste des engagements ont été classés par la société comme étant nécessitant un suivi particulier. La direction de l'entreprise estime que les risques d'insolvabilité des dites relations sont quasi nuls.

6. Vérifications spécifiques

6.1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

6.2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

6.3. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'*Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease*, portent au 31 décembre 2010, sur 364 794 mDT dont 21 985 mDT au titre des engagements hors bilan et représentent 89,72% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2010. Les fonds propres de la société totalisent 59 460 mDT et représentent environ 16,30% du total des actifs pondérés.

6.4. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14 415 mDT, au 31 décembre 2010, dont 559 mDT au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 13 351 mDT réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1 064 mDT.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2010, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

6.5. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 80,25% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 2 431 cas portant sur 297 168 mDT par rapport à un total de 370 322 mDT.

La répartition par classe desdits engagements se présente au, 31/12/2010, comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
310 115 mDT	41 926 mDT	4 337 mDT	938 mDT	13 006 mDT

6.6. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 3 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté, également, que les engagements pondérés d'une relation dépassent le seuil de 15% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 2 fois les mêmes fonds propres de la Société. Nous avons relevé, enfin, qu'aucun groupe ne présente un engagement pondéré supérieur à 25% de ces mêmes fonds.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

P/Ahmed Mansour & Associés

Ahmed MANSOUR

P/Générale d'Expertise et de
Management

Abderrazak GABSI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

Tunis, le 7 juin 2011

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation ;

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés de la convention de collaboration commerciale conclue avec l'ATB et portant sur la commercialisation des produits leasing.

En contrepartie, l'ATB et ses agents perçoivent une commission au taux de 0,3% de la base locative par dossier mis en force. La charge supportée par la société au titre de la commercialisation de ses produits par l'ATB s'est élevée en 2010 à 13 990 DT hors taxes.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 6 500 DT, d'une indemnité de carburant mensuelle de 600 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 4 500 DT d'une indemnité de carburant mensuelle de 400 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement

des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.

- *L'Arab Tunisian Lease* a souscrit au profit de ses employés une assurance groupe, une assurance complément de retraite et une assurance de départ à la retraite pour couvrir l'indemnité de départ à la retraite fixée par l'article 53 de la convention collective des banques et des établissements financiers à 6 mois de salaire brut.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages découlant desdites conventions.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/05/2010 à 12 000 DT net par administrateur. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 180 000DT.
- La rémunération des administrateurs membres du comité exécutif et du comité permanent d'audit interne a été fixée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/05/2010 à 8 000 DT net par membre. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 75 000 DT y compris la révision des rémunérations se rattachant à l'exercice précédent.

2. Les obligations et engagements de *l'Arab Tunisian Lease* envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	298 894	162 658	198 613	93 810	255 000	240 000
Avantages postérieurs à l'emploi	55 790	-	11 125	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Palements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	354 684	162 658	209 738	93 810	255 000	240 000

(*) la prime d'intéressement a été provisionnée sur la base du même montant servi en 2010 au titre de 2009.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

P/Ahmed Mansour & Associés

Ahmed MANSOUR

P/Générale d'Expertise et de
Management

Abderrazak GABSI